Les Corridors oasiens de la paix

Afrique du Nord - Sahel : des infrastructures économiques et des défis environnementaux en partage

Une coopération qui rapproche la Grande Muraille Verte sahélienne de l'expérience du Barrage vert algérien, de la Ceinture Verte tunisienne et des oasis d'Algérie, de Tunisie et de Libye, pour préserver les ressources naturelles et transformer les connexions transsahariennes en opportunités durables pour les territoires.

Une proposition de l'Association La Route du Sel et de l'Espoir-LA ROSE

Une route rapproche des villes. Une fibre optique fait circuler l'information. Un gazoduc relie des économies. Mais la portée de ces connexions se mesure aussi à ce qu'elles changent dans la vie des populations. Pour les territoires traversés, l'intégration africaine doit ouvrir des perspectives de revenus, préserver les ressources et permettre aux jeunes de construire leur avenir. C'est dans cet esprit que La Route du Sel et de l'Espoir, LA ROSE, propose des corridors oasiens de la paix reliant l'Afrique du Nord au Sahel.

Notre proposition est celle d'un corridor vert reliant la Grande Muraille Verte sahélienne au Barrage vert algérien et aux oasis tunisiennes et libyennes. Son espace de coopération comprendrait l'Algérie, la Tunisie, la Libye, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Burkina Faso et le Tchad. Il donnerait une dimension écologique, économique et socioculturelle à l'intégration déjà engagée par les projets portés par l'Union africaine dans le cadre du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) et intégrés au PIDA (Programme de développement des infrastructures en Afrique) : la Route Transsaharienne (RTS) avec ses branches et ses connexions régionales, la Dorsale Transsaharienne à Fibre Optique, ainsi que le projet de gazoduc transsaharien.

Cette coopération Nord–Sud se construirait au sein même du continent africain. Elle prolongerait les relations anciennes entre les sociétés méditerranéennes, sahariennes et sahéliennes, tout en répondant à des défis communs : la dégradation des terres, les sécheresses, la fragilité des économies rurales et l'insécurité. Les routes et les réseaux offrent une ossature. Le corridor leur apporterait un ancrage dans les territoires et dans les besoins de leurs habitants.

Donner une portée humaine aux connexions transsahariennes

La complémentarité est concrète. La route peut faciliter l'accès aux marchés pour les productions agricoles, pastorales et artisanales. La fibre optique peut soutenir l'accès à l'information, la formation et les relations commerciales. Le projet de gazoduc entre le Nigeria, le Niger et l'Algérie exprime une ambition de coopération énergétique. Le corridor vert élargirait cette dynamique à la restauration des terres et aux économies locales, sans présumer une desserte énergétique des territoires traversés. L'enjeu est que les connexions régionales deviennent aussi des occasions de créer et de conserver de la valeur localement.

Les niveaux de développement, les capacités d'investissement et les ressources diffèrent entre les pays et entre leurs territoires. Cette asymétrie peut ouvrir des possibilités d'échange : compétences techniques, savoirs agricoles et pastoraux, capacités de transformation, produits et accès aux marchés. Elle ne suffit toutefois pas à rendre les échanges équitables. La solidarité suppose une réciprocité réelle, une reconnaissance des contributions de chacun et un partage des bénéfices. Les communautés sahéliennes ont autant à transmettre qu'à recevoir les unes des autres.

Prolonger l'ambition africaine de la Grande Muraille Verte

L'initiative de la Grande Muraille Verte de l'Union africaine, lancée en 2007, offre le cadre de cette ambition. Elle associe aujourd'hui restauration des paysages et résilience des moyens de subsistance. Rapprocher la Grande Muraille Verte sahélienne, le Barrage vert algérien, la Ceinture verte tunisienne et les expériences de gestion durable des oasis d'Afrique du Nord, offre les bases d'une coopération pour préserver les terres, l'eau et la biodiversité, au service des populations. Ce serait une contribution à une vision panafricaine attentive aux différents milieux et aux populations qui y vivent.

L'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte, l'APGMV, constitue un interlocuteur essentiel pour rapprocher cette proposition des expériences et des priorités sahéliennes. LA ROSE souhaite que l'idée nourrisse le dialogue entre l'Agence et les pays concernés. Elle est proposée comme une contribution à leurs efforts, dont elle pourrait enrichir la dimension de coopération entre l'Afrique du Nord et le Sahel.

Un tel corridor serait un réseau de territoires vivants : steppes restaurées, oasis préservées, parcours pastoraux et paysages sahéliens productifs. Leur mise en relation ne suppose pas de planter une bande continue d'arbres à travers le Sahara. Elle appelle des réponses adaptées à chaque milieu et une attention constante à l'eau, notamment aux nappes peu renouvelables. Elle rejoint ainsi les priorités nationales de lutte contre la désertification, d'adaptation au changement climatique, de restauration – préservation de la diversité biologique et de développement rural, tout en leur donnant une portée régionale.

Faire des communautés et des collectivités les acteurs du rapprochement

Les habitants doivent pouvoir définir ce qu'ils attendent de cette coopération. Agriculteurs et éleveurs, artisans et intellectuels, artistes et salariés, femmes et jeunes disposent d'une connaissance précise de leurs ressources, de leurs contraintes et de leurs aspirations. Leur participation aux choix et leur accès aux bénéfices sont indispensables. Les usages coutumiers, saisonniers et pastoraux et les savoirs et les savoir-faire ancestraux doivent être reconnus, afin que la restauration des terres renforce les moyens d'existence et prévienne les exclusions.

Les collectivités locales ont ici une place centrale. Proches des besoins quotidiens, elles peuvent faire vivre les relations entre villes, oasis et territoires ruraux, soutenir le dialogue sur les ressources et porter les préoccupations locales dans la coopération entre pays. Le rapprochement entre collectivités donnerait à l'intégration africaine une réalité accessible aux citoyens.

La dimension socioculturelle est de même essentielle. Les anciennes routes transsahariennes ont fait circuler des langues, des idées, des techniques et des expressions artistiques. Aujourd'hui encore, les savoirs sur l'eau, les semences, les sols, l'habitat et les parcours constituent une richesse partagée. Les mettre en dialogue avec la recherche, valoriser les patrimoines et encourager les échanges entre générations peuvent renforcer la connaissance mutuelle et bâtir la confiance. La diversité des sociétés qui habitent cet espace est une ressource pour la coopération et pour la paix.

Mettre la coopération scientifique au service des territoires

La coopération scientifique entre les pays de la région doit accompagner cette ambition. Les universités, les centres de recherche et les institutions techniques d'Afrique du Nord et du Sahel, en lien avec leurs réseaux internationaux, pourraient partager leurs connaissances et leurs expériences sur les terres arides. Ces échanges permettraient de mieux comprendre les évolutions des sols, de l'eau et des activités rurales, de comparer les solutions de restauration et de former une nouvelle génération de chercheurs et de praticiens au service des territoires.

Cette coopération gagnerait à s'appuyer sur des approches pluridisciplinaires associant écologie, agronomie, hydrologie et sciences du climat aux sciences sociales, à l'économie et à l'étude des patrimoines. Restaurer un paysage suppose de comprendre à la fois ses processus naturels, les usages de ses ressources et les relations entre les groupes qui y vivent. Croiser ces regards aiderait à éclairer les choix publics et locaux et à mieux apprécier leurs effets sur les conditions de vie et la cohésion sociale.

Les savoirs traditionnels et les connaissances scientifiques doivent se nourrir mutuellement. Les communautés locales seraient partenaires de cette production de connaissances, avec les collectivités, dans le respect des savoirs qu'elles transmettent. Le dialogue entre expérience de terrain et recherche peut faire émerger des solutions adaptées aux réalités locales. La coopération scientifique donnerait ainsi à la solidarité régionale un contenu concret, fondé sur l'apprentissage réciproque et sur des connaissances accessibles à ceux qui en ont besoin.

Prévenir les départs contraints et renforcer les conditions de la paix

Lorsque les sécheresses se répètent, que les terres perdent leur capacité productive et que les revenus s'effondrent, des familles peuvent être contraintes de partir. Ces déplacements se combinent souvent avec la pauvreté, les conflits et la difficulté d'accéder aux services essentiels. Restaurer les ressources, diversifier les activités et ouvrir des perspectives aux jeunes peut réduire ces contraintes. L'ambition est de permettre aux populations qui le souhaitent de vivre dignement dans leurs territoires et aux jeunes d'évoluer dans un cadre de vie qui les motive.

Prévenir l'exil subi pour des raisons environnementales, souvent évoqué à travers l'expression « réfugiés environnementaux », exige d'agir sur les conditions de vie avant qu'elles ne deviennent insoutenables. Cela implique aussi de respecter les mobilités choisies et les déplacements pastoraux, qui font partie des stratégies d'adaptation. La stabilité recherchée repose sur la sécurité des moyens d'existence et sur la liberté de choisir son avenir.

Le développement local peut ainsi contribuer à la paix et à la sécurité. Un accès plus équitable aux terres et à l'eau, des activités économiques viables et le dialogue entre usagers peuvent atténuer certaines tensions. Ces efforts doivent accompagner les réponses politiques et sécuritaires : aucune restauration écologique ne résout, à elle seule, les conflits armés. Mais une paix durable a besoin de populations qui disposent de perspectives et qui trouvent leur place dans les décisions concernant leur territoire.

Pour l'Algérie, porter cette proposition serait donner une portée africaine à l'expérience du Barrage vert et conforter une coopération durable avec son voisinage sahélien. La Tunisie apporterait ses savoirs oasiens, son patrimoine et son expérience de la gestion de l'eau. Avec les pays du Sahel et le Nigeria, ces contributions pourraient nourrir une relation fondée sur les intérêts réciproques et la solidarité.

Nous invitons les responsables publics, l'APGMV, les institutions scientifiques, les collectivités locales et les communautés à considérer cette idée. Relier l'Afrique du Nord à la Grande Muraille Verte, c'est proposer que les connexions transsahariennes rapprochent aussi les conditions de vie et les possibilités d'avenir. LA ROSE souhaite ouvrir ce débat : faire du développement des territoires et de la reconnaissance de leurs cultures une contribution africaine à la paix.

Carte indicative de la zone proposée



Tracés indicatifs et décalés pour la lisibilité ; GMV : mosaïque de paysages.
Ceinture tunisienne : liaison schématique des gouvernorats annoncés, sans emprise officielle.

Les tracés des infrastructures et des espaces de restauration sont indicatifs. Ils ne renseignent ni leur état d'achèvement ni leurs limites précises. La Grande Muraille Verte se prolonge vers l'Afrique orientale. Les oasis libyennes présentées sont des exemples et ne constituent pas une sélection de sites d'intervention.

Sources : Natural Earth ; ONU (cartes du Sahara occidental, du Niger et de la Libye) ; Union africaine ; BAD ; SONATRACH ; Radio Algérienne et APS ; APGMV et IRD.
Compléments : Ceinture verte tunisienne — RTCI et TAP ; Ghadamès — UNESCO ; Ghat — CNES ; Koufra — PNUD ; Localisation des oasis — ONU